

## Diffusion des calendriers de collectes des déchets

Le TCO informe les habitants du territoire (La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu) que les **calendriers de collecte des déchets 2017** (février-juillet) sont en cours de distribution dans les boîtes aux lettres.

Une campagne de communication sera lancée dès ce mercredi 11 janvier pour informer les usagers.



Pour les vacanciers, une deuxième vague d'annonce sera faite fin janvier/début février.

Dès le **lundi 30 janvier**, les usagers pourront également télécharger la version numérique de leur calendrier sur le site internet [www.tco.re](http://www.tco.re).

Le **Numéro Vert 0 800 605 605** (appel gratuit depuis un poste fixe à La Réunion) est aussi à leur disposition pour toute question.

## Quels jours sortir les déchets pour leur ramassage par les camions de collecte ?



**TCO Environnement**  
Votre calendrier de collecte des déchets  
Trois-Bassins 2  
Période : de février à juillet 2017

Février 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017
01 M	01 M	01 M	01 M	01 M	01 M
02 M	02 M	02 M	02 M	02 M	02 M
03 M	03 M	03 M	03 M	03 M	03 M
04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M
05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M
06 M	06 M	06 M	06 M	06 M	06 M
07 M	07 M	07 M	07 M	07 M	07 M
08 M	08 M	08 M	08 M	08 M	08 M
09 M	09 M	09 M	09 M	09 M	09 M
10 M	10 M	10 M	10 M	10 M	10 M
11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M
12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M
13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M
14 M	14 M	14 M	14 M	14 M	14 M
15 M	15 M	15 M	15 M	15 M	15 M
16 M	16 M	16 M	16 M	16 M	16 M
17 M	17 M	17 M	17 M	17 M	17 M
18 M	18 M	18 M	18 M	18 M	18 M
19 M	19 M	19 M	19 M	19 M	19 M
20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M
21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M
22 M	22 M	22 M	22 M	22 M	22 M
23 M	23 M	23 M	23 M	23 M	23 M
24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M
25 M	25 M	25 M	25 M	25 M	25 M
26 M	26 M	26 M	26 M	26 M	26 M
27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M
28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M
29 M	29 M	29 M	29 M	29 M	29 M
30 M	30 M	30 M	30 M	30 M	30 M
31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M

 Ordures Ménagères (OM)  
 Containeurs sélectifs (CS)  
 Emballages (EM)  
 Déchets végétaux (DV)

Les déchets doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte ou avant 4h30 du matin le jour-même. Les bacs doivent être rentrés après la collecte. Tout dépôt de déchets en dehors des jours prévus au calendrier est passible de contravention. Vous pouvez aussi apporter vos déchets à recycler dans l'une des 12 déchèteries gratuites et ouvertes 7 jours/7.

**Vacances scolaires**  
Jours fériés  
Partis en jour férié, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain.

+ d'infos sur [www.tco.re](http://www.tco.re)

**ATTENTION : Ce calendrier est valable pour 6 mois, de février à juillet 2017.** Un deuxième calendrier sera diffusé pour le second semestre (en raison de nouveaux marchés de collectes au 1<sup>er</sup> août).

Les calendriers de collecte, différents selon les secteurs, indiquent de façon **détaillée**, quels jours sortir les bacs d'ordures ménagères, les bacs de collecte sélective, les encombrants et les déchets végétaux.

Afin d'éviter des désagréments, le TCO rappelle le règlement de collecte :

- Les déchets doivent être **sortis la veille au soir** du jour de collecte **ou avant 4h30** du matin le jour-même.
- Les bacs ou déchets doivent être **accessibles aux camions** (ex. : chemins praticables, véhicules non gênants, ...).
- Les bacs doivent être **impérativement rentrés après la collecte**.

## Une incitation à trier et à recycler le verre

**LE VERRE EST 100% RECYCLABLE**

Même si le geste de tri est rentré dans notre quotidien, à La Réunion plus de 10 000 tonnes de verre finissent encore à la poubelle et sont enfouis à la décharge ! Notre ambition est d'augmenter le tonnage de verre recyclé. Pour cela, 500 bornes à verre sont mises à disposition dans les quartiers. Retrouvez-les près de chez vous ou dans l'une de nos 12 déchèteries. Soyons tous acteurs de notre environnement. Ensemble, trions !

**Trier le verre, c'est facile !**

Adoptez les bons gestes de tri :

- Enlevez les bouchons et couvercles
- Videz les bouteilles et bocaux
- Déposez vos bouteilles et bocaux en verre dans les bornes à verre

**Sont exclus de la borne à verre :**

- Vaisselle en verre, en terre cuite ou en porcelaine, miroirs, vitres, faïence (carreaux, ...)
- Mettez-les dans votre bac d'ordures ménagères ou déposez-les en déchèterie

**Trier le verre, c'est utile !**

- Pour éviter le gaspillage des ressources naturelles
- Pour maîtriser les coûts
- Pour soutenir l'économie et les emplois

De véritables œuvres d'art urbain sur nos bornes à verre !

5 artistes réunionnais ont customisé 50 de nos bornes à verre sur le territoire de La Réunion. Dès le 1er octobre 2016, elles passeront à votre attention, chargées de regard sur cet équipement public et enrichi de plus grand nombres à rapport volontaire aux bornes.

+ d'infos sur [www.tco.re](http://www.tco.re)

N°Vert 0 800 605 605  
service client de 9h à 18h du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

ECO EMBALLAGES

Après un rappel des gestes de tri et une sensibilisation contre les dépôts sauvages en 2016, le TCO mise cette année sur le tri et le recyclage du verre.

La collectivité incite les habitants à **trier le verre afin d'augmenter le tonnage recyclé**. Le TCO compte ainsi poursuivre la campagne de sensibilisation menée depuis la mi-2016, qui a été renforcée par une **optimisation du parc** sur le territoire : nouvelles implantations, déplacements de certaines bornes à verre.

Le territoire en compte ainsi plus de **500 bornes à verre à disposition** dans les quartiers et au sein des 12 déchèteries.

Pour les rendre également plus visibles et plus attractives, une action de customisation a été menée avec 5 artistes locaux, en concertation avec les habitants des quartiers. Ils ont habillé **20 bornes à verre avec des œuvres d'art urbain originales** (graff, peinture ou photo).

## L'apport volontaire encouragé

En dehors des jours de collecte, les usagers peuvent aussi apporter leurs **déchets à recycler** dans l'une des **12 déchèteries gratuites** du TCO, **ouvertes 7 jours/7** :

du lundi au samedi de 8h30 à 17h30, le dimanche de 8h à 12h30.



Toutes les adresses des déchèteries sur [www.tco.re](http://www.tco.re)

